

INFILTRATIONS EXTRA-DURALES

INFILTRATIONS EPIDURALES, PERIRADICULAIRES ET INTEREPINEUSES NOTICE D'INFORMATION

Il vous est proposé, afin de traiter votre affection, une injection locale communément appelée "infiltration".

>> De quoi s'agit-il ?

Le but est de soulager vos douleurs du dos ou la névralgie des membres inférieurs dont vous souffrez (sciatique par exemple). Il s'agit d'introduire une substance médicamenteuse au siège même de la cause des douleurs pour obtenir une efficacité supérieure à celle du traitement par voie générale que vous avez suivi.

Le produit est injecté superficiellement en dehors de l'enveloppe qui contient le système nerveux. Celui-ci n'est donc pas mis en contact direct avec le médicament. Un contrôle radiologique est parfois utilisé (mais ce n'est absolument pas obligatoire) afin de visualiser la localisation de l'aiguille.

>> Quels sont les produits utilisés ?

Habituellement il s'agit d'un dérivé cortisonique. L'injection locale a l'avantage d'introduire dans l'organisme une très faible dose, qui n'a pas les inconvénients de la cortisone administrée par voie générale, en cure prolongée et parfois à forte dose.

>> N'oubliez pas de signaler avant l'infiltration toute maladie dont vous pourriez souffrir, en particulier :

- Si vous êtes diabétique : certains produits d'infiltrations peuvent modifier l'équilibre de votre traitement, ce qui nécessite une surveillance plus attentive.
- Si vous suivez un traitement pour une hypertension artérielle ou pour une maladie cardio-vasculaire.
- Si vous suivez un traitement anti-coagulant.
- Si vous avez actuellement une maladie infectieuse, ou si vous avez eu récemment une fièvre ou une infection cutanée.
- Si vous êtes allergique ou sujet aux malaises.
- Si vous souffrez ou avez souffert d'un ulcère gastrique ou duodénal.
- Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

>> Quels sont les risques de l'infiltration ?

Comme n'importe quel traitement, une infiltration peut être suivie de complications telles qu'une réaction allergique ou inflammatoire. Ces accidents sont très exceptionnels. Le risque le plus réel est celui d'une infection locale des tissus autour de la zone infiltrée. Pour l'éviter, il est pris des précautions particulières : désinfection soigneuse de votre peau au niveau du point de piqûre, antiseptie de ses mains, matériel stérile à usage unique.

Si vous avez après l'infiltration des maux de tête résistant aux antalgiques ou si vous présentez de la fièvre, vous devez appeler votre médecin.

D'autres effets secondaires peuvent s'observer : - Lors de l'injection, une sensation de malaise, une réaction tensionnelle transitoire.

- En dehors de toute infection, l'infiltration peut être suivie de céphalées pendant quelques jours. Dans ce cas, vous devez informer des troubles que vous ressentez.
- En cas de contrôle radiologique de l'infiltration, l'exposition aux rayons est faible et n'entraîne pas de trouble secondaire.

Toute manifestation anormale que vous pourriez ressentir dans les heures ou les jours suivant l'infiltration doit être signalée immédiatement à votre médecin. Ceci n'est pas fréquent, et habituellement très bénin, mais votre médecin est seul à pouvoir interpréter le symptôme, vous soulager et vous surveiller de façon appropriée.

Le rhumatologue et/ou l'équipe hospitalière sont les meilleurs experts pour choisir le type d'infiltration, la substance à injecter, le nombre des infiltrations (ce nombre doit être limité).

Il sont là aussi pour vous conseiller, vous expliquer, et vous rassurer sur la b nignit  de cette petite intervention locale. N'h sitez pas   leur poser les questions que vous souhaitez sur les points qui vous pr occupent ou vous paraissent obscures malgr  cette information.

[\[Fermer la fen tre \]](#)